

19/03/2024

Durée de la procédure : **10'**

ÉTAPES DU PARAMÉTRAGE DE LA COTISATION FCAPEAC EN DSN

PARTIE 1 : RÉCUPÉRATION DE LA FICHE DE PARAMÉTRAGE

PARTIE 2 : VÉRIFICATION DU MODULE

PARTIE 3 : PARAMÉTRAGE DSN – MODULE PAR DÉFAUT

PARTIE 4 : PARAMÉTRAGE DSN – MODULE SPÉCIFIQUE

Section 1 : Recherche de l'organisme et du code DUCS

Section 2 : Paramétrage organisme

Section 3 : Paramétrage DSN

PARTIE 5 : DANS LA DSN

Section 1 : Maille agrégée

Section 2 : Maille nominative

Nous vous informons que depuis la période d'emploi du mois d'avril 2024 (dépôt DSN au 5 ou au 15 mai 2024), le Fonds Commun d'Aide au Paritarisme des Entreprises Artistiques et Culturelles (FCAPEAC) est déclaré en DSN.

Si vous êtes concernés, vous avez reçu un mail de la part d'AUDIENS/AGEPRO vous indiquant :

- L'intégration de la cotisation FCAPEAC en DSN.
- La mise à disposition des fiches de paramétrage sur Net Entreprises (avec les prévoyances Audiens).

Le présent document vous permettra d'effectuer les manipulations afin d'intégrer la cotisation FCAPEAC dans la DSN. Ces différentes étapes sont à réaliser pour tous les dossiers concernés par cette cotisation.

Attention : la cotisation doit être présente sur les bulletins de paye pour qu'elle puisse être envoyée dans la DSN (il s'agit en principe du module **151220 « PARITARISME - FCAPEAC »**).

PARTIE 1 : RÉCUPÉRATION DE LA FICHE DE PARAMÉTRAGE

Dans un premier temps, vous devez récupérer la fiche de paramétrage mise à disposition par Audiens, elle vous donnera les éléments à renseigner dans Studio. Pour cela :

1.1. Connectez-vous sur votre espace de dépôt des DSN.

1.2. Cliquez sur « *Accéder aux fiches de paramétrage* ».

The screenshot displays the XOTIS DSN interface. At the top, there's a section for 'Historique des échanges' (Exchange history) showing the last 10 exchanges. Below this is a 'Récapitulatif' (Summary) section for 'DSN mensuelles' (Monthly DSN) for the deadline of 05 Août 2023. It shows 1 declaration not transmitted, 0 rejected, and 0 conform. The 'Dépôt d'un nouveau fichier' (Upload new file) section is also visible. The bottom section, 'Services complémentaires' (Additional services), lists various links for accessing different services. The link 'Organismes complémentaires : Accéder aux fiches de paramétrage' is highlighted with an orange circle.

Historique des échanges + Afficher tout ou sélectionner ?
10 derniers échanges effectués pour les 30 derniers jours

Date et heure de dépôt	Type d'envoi	Nom du fichier	Etat de prise en compte
Aucun échange effectué pour les 30 derniers jours			

Récapitulatif + Afficher tout ou sélectionner ?
DSN mensuelles Signalements d'événements pour l'échéance au 05 Août 2023

Statut	Nombre	Actions
Déclarations non transmises	1	[Redacted]
Déclarations rejetées	0	[Redacted]
Déclarations conformes	0	[Redacted]

Dépôt d'un nouveau fichier

Cliquez sur "Parcourir" pour sélectionner le fichier à transmettre. Vérifiez les formats autorisés en cliquant [ici](#).

Choisir un fichier : Aucun fichier n'a été sélectionné

Les informations relatives au suivi de vos transmissions (bilans, comptes rendus, certificats...) seront transmises à l'adresse mail suivante : service-paie@xotis.com. Pour modifier temporairement cette adresse, c'est-à-dire pour un dépôt précis, renseignez la zone ci-dessous prévue à cet effet. Pour modifier l'adresse mail suite à un changement, vous devez modifier les informations relatives à votre inscription.

Cliquez sur le bouton "Envoyer".

Services complémentaires

Vous pouvez accéder aux services complémentaires proposés par les Organismes de Protection Sociale via les liens suivants :

- Mandats de prélèvement : [Accéder au module de gestion des mandats](#)
- CRPNPAC : [Accéder aux services complémentaires CRPNPAC](#)
- Informations utiles : [Accéder aux rapports complémentaires pour la gestion RH/paie](#)
- URSSAF : [Accéder aux Services +](#)
- CNAM : [Accéder aux BPIJ](#)
- Organismes complémentaires : [Accéder aux fiches de paramétrage](#)**
- MSA : [décomptes JJ employeur](#)
- DSN_FIAB : [Accéder au service FIAB](#)

1.3. Téléchargez la fiche de paramétrage des prévoyances AUDIENS (P0983).

Précisions : dans la fiche de paramétrage AUDIENS, la cotisation FCAPEAC fait une distinction entre « **Cadres et assimilés** » et « **ETAM** » mais la codification est identique. Dans Studio, le paramétrage est fait sur un module unique commun à tous les salariés, il ne sera donc pas nécessaire de renseigner les deux lignes pour l'envoi en DSN.

PARTIE 2 : VÉRIFICATION DU MODULE

Dans un second temps, il est nécessaire de vérifier le numéro de module sur lequel la cotisation FCAPEAC est calculée.

Par défaut, le module pré-paramétré est le suivant : **151220 « PARITARISME – FCAPEAC »**.

Identifiez le module de la cotisation FCAPEAC sur un bulletin de paye (format détaillé) ou sur un historique.

Exemple : Le module identifié est le module par défaut

150080	FORMATION CONTINUE (Part convent.)	2 210,66		0,100	2,21
150270	TAXE APPRENTISSAGE-Part principale	2 431,73		0,590	14,35
150280	TAXE APPRENTISSAGE-Solde	2 431,73		0,090	2,19
150803	MEDECINE TRAVAIL	2 210,66		0,320	7,07
151200	CONTRIBUTION AU FCAPEAC	2 210,66		0,004	0,09
151220	PARITARISME - FCAPEAC	2 210,66		0,250	5,53
151370	CONTRIBUTION AU FCAPEAC SOCIAL	2 210,66		0,010	0,05
178170	FORFAIT SOCIAL / PREVOYANCE	17,25		8,000	1,38
178370	C.S.G. DEDUCTIBLE	2 189,23	6,800	-148,87	
178670	CSG/CRDS NON DEDUCTIBLE	2 189,23	2,900	-63,49	
179000	*** TOTAL RETENUES ***	-485,99	-485,99	-485,99	

Exemple : Le module identifié est un module spécifique

150080	FORMATION CONTINUE (Part convent.)	2 210,66		0,100	2,21
150270	TAXE APPRENTISSAGE-Part principale	2 431,73		0,590	14,35
150280	TAXE APPRENTISSAGE-Solde	2 431,73		0,090	2,19
150803	MEDECINE TRAVAIL	2 210,66		0,320	7,07
151200	CONTRIBUTION AU FCAPEAC	2 210,66		0,004	0,09
151205	PARITARISME FCAPEAC	2 210,66		0,250	5,53
151370	CONTRIBUTION AU FCAPEAC SOCIAL	2 210,66		0,010	0,05
178170	FORFAIT SOCIAL / PREVOYANCE	17,25		8,000	1,38
178370	C.S.G. DEDUCTIBLE	2 189,23	6,800	-148,87	
178670	CSG/CRDS NON DEDUCTIBLE	2 189,23	2,900	-63,49	
179000	*** TOTAL RETENUES ***	-485,99	-485,99	-485,99	

Dans cet exemple la cotisation FCAPEAC est paramétrée sur le module 151205.

PARTIE 3 : PARAMÉTRAGE DSN – MODULE PAR DÉFAUT

Afin de paramétrer la cotisation FCAPEAC en DSN, rendez-vous dans le menu de Studio cliquez sur **Paramétrage** « » puis sur **Organismes Sociaux**. Sélectionnez l'organisme **FCAPEAC** et cliquez sur l'onglet **Codes DUCS**.
S'il n'est pas déjà existant, l'organisme FCAPEAC est créé automatiquement lorsque vous accédez au paramétrage des organismes sociaux.

Organisme	Code Ducs	Définition longue	Définition	Qual.	O.R.S.	Ne sera pas géré si coché	Code organisme	Code Déléataire	Référence contrat DADSU	Code Population	Code Option	Code Base Spécifique	Code Assiette	Référence contrat Prévoyance salarié intermittent	Référence contrat Prévoyance salarié permanent	Périodicité paiement
FCAPEAC																



Cliquez ensuite sur le bouton **cotisation syndicale / paritarisme**. Les informations se mettront automatiquement à jour.

Organisme	Code Ducs	Définition longue	Définition	Qual.	O.R.S.	Ne sera pas géré si coché	Code organisme	Code Déléataire	Référence contrat DADSU	Code Population	Code Option	Code Base Spécifique	Code Assiette	Référence contrat Prévoyance salarié intermittent	Référence contrat Prévoyance salarié permanent	Périodicité paiement
FCAPEAC	001	Cotisation Paritarisme				☐	P0983					10		FCAPEAC	FCAPEAC	M



À l'information « **Mise à jour effectuée !** », cliquez sur le bouton **OK**. Vérifiez le paramétrage avec la fiche de paramétrage AUDIENS.



Cliquez sur le bouton **Fermer**.

⚠ Si le message suivant s'affiche : « La cotisation Syndicale ou Paritarisme FCAPEAC n'est pas active dans

ce dossier, vous devez l'activer si vous êtes concernés ».

Cela signifie que le module par défaut de la cotisation FCAPEAC n'est pas activé. Afin de l'activer :

1. Assurez-vous de ne pas avoir de module spécifique pour cette cotisation FCAPEAC.
2. Dans le menu de Studio cliquez sur « **Paramétrage** » puis sur « **Plan de Paye Dossier** ».
3. Entrez le numéro de module **1512** et positionnez-vous sur le module **1512/20** « **PARITARISME - FCAPEAC** ».
4. Dans la colonne « **Actif** » sélectionnez « **Oui** » (pour information, une fois validé le « **Oui** » ne sera plus affiché).

Attention : si vous avez déjà effectué des bulletins sur la période à déclarer sans que ce module soit actif, vous devrez les recalculer car la cotisation n'est pas présente sur les bulletins.

PARTIE 4 : PARAMÉTRAGEDSN – MODULE SPÉCIFIQUE

Le module identifié n'est pas le module 1512/20 paramétré par défaut.

Section 1 : Recherche de l'organisme et du code DUCS

Dans le plan de paye, vérifiez dans quel organisme la cotisation syndicale FCAPEAC est déclarée. Au menu de Studio, cliquez sur « **Paramétrage** » puis sur « **Plan de Paye Dossier** ».

Indiquez le numéro du module dans le champ « **Accès au module** » puis dans l'option « **Affichage détail** » cliquez sur « **Oui** ». Notez ce qui est renseigné dans les colonnes « **Organisme** » et « **Paramétrage** ». Fermez le plan de

paye avec le bouton



Exemple : La cotisation FCAPEAC est sur le module 151205

Ok	Mod	/	Libellé	Ty	Ec	Bu	Op1	Op2	Op3	Op4	Op5	Fin validité	Modifiable	Actif	Organisme	Paramétrage	Ducs
1512	2		CPNEF	M	1	1	843	138	997						DIV	031	
1512	5		PARITARISME FCAPEAC	M	1	1	843	310	997						DIV	030	

Dans cet exemple, la cotisation est déclarée dans l'organisme DIV et sous le code 030.

Pour des raisons de déclaration en DSN, il faut impérativement que la colonne « **Organisme** » et la colonne « **Paramétrage** » soient les mêmes que celles indiquées sur le module par défaut **1512/20 « PARISTARISME - FCAPEAC »**. Pour cela :

1. Positionnez-vous sur votre module spécifique (151505 dans notre exemple).
2. Dans la colonne « **Organisme** » saisissez **FCAPEAC**.
3. Dans la colonne « **Paramétrage** » saisissez **001**.

Ok	Mod	/	Libellé	Ty	Ec	Bu	Op1	Op2	Op3	Op4	Op5	Fin validité	Modifiable	Actif	Organisme	Paramétrage	Ducs
1512	5		PARITARISME FCAPEAC	M	1	1	843	310	997						FCAPEAC	001	

Cliquez sur le bouton



et à la question « **Mise à jour des fichiers ?** » cliquez sur

Oui

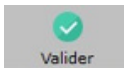
Section2 : Paramétrage organisme

L'organisme étant devenu l'organisme paramétré par défaut, il convient de suivre les étapes indiquées dans « **PARTIE 3 : PARAMÉTRAGE DSN – MODULE PAR DÉFAUT** ».

Section 3 : Paramétrage DSN

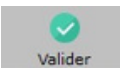
Pour que la déclaration de la cotisation FCAPEAC soit correctement effectuée en DSN, indiquez le module spécifique sur lequel elle est calculée.

Pour cela, sur la fenêtre de la DSN, cliquez sur l'onglet « **Paramètres** ».

Cliquez sur le bouton , la seconde page de paramétrage apparaît. Cliquez dans l'onglet

Modules syndicat, paritarisme et divers

. Dans le champ «**ModuleCotisationParitarisme FCAP EAC** », indiquez le

numéro de votre module spécifique (par défaut le module paramétré est 151220). Cliquez sur le bouton  pour mémoriser la modification.

Exemple : Le module spécifique pour la cotation syndicale FCAPEAC est le 151205

Paramétrage des Modules

✓

✗

Valider

Fermer

Général

Modules syndicat, paritarisme et divers

Module Cotation Syndicale au SPI	148701	Module(s) de Droit d'auteur	
Module Cotation Syndicale à l'USPA	148720	Module(s) de Droit de doublage	125097,125098
Module Cotation Syndicale à l'UPCPUB	148730	Module(s) de Droit de rediffusion	120549,120550,120551
Module Cotation Paritarisme FCAP EAC	151205		
Module non utilisé			
Module non utilisé			
Module non utilisé			

PARTIE 5 : DANS LA DSN

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une prévoyance, les consignes données par AUDIENS prévoient que la cotisation FCAPEAC doit être déclarée en DSN de la même façon qu'une prévoyance.

Dans la DSN, la cotisation FCAPEAC est déclarée sous le code organisme de la prévoyance AUDIENS (P0983).

DUCS Organisme FCAPEAC				
Période : 04/2024				
001	Cotisation Paritarisme	2 210,66	0,250	5,53
Nombre de lignes : 1				5,53
			Montant du règlement	5,53
Banque : *			Mode de paiement	Prélèvement SEPA

Section 1 : Maille agrégée

L'affiliation à la cotisation FCAPEAC est envoyée dans le bloc **S21.G00.15 « Adhésion prévoyance »**.

Le montant du versement est envoyé dans le bloc **S21.G00.20 « Versement organisme de protection sociale »** et dans le bloc **S21.G00.55 « Composant du versement »**.

Section 2 : Maille nominative

Pour chaque salarié et pour chaque bulletin dans lequel elle est calculée, la cotisation FCAPEAC est déclarée via les blocs :

- **S21.G00.70 « Affiliation prévoyance »**,
- **S21.G00.78 « Base assujettie »**, dont le code de base assujettie est valorisé à **31 « Eléments de cotisation Prévoyance, Santé, retraite supplémentaire »**,
- **S21.G00.79 « Composant de base assujettie »** dont le type de composant est valorisé à **10 « Salaire brut prévoyance »**,
- **S21.G00.81 « Cotisation individuelle »**.